

DEC150852DR15

Décision donnant délégation de signature à Mme Florence PARNIER et M. Pierre BERTRAND-MAPATAUD pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle BUJAN, aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Florence PARNIER, Ingénieure de recherche hors classe, adjointe à la déléguée régionale à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale, et dans son périmètre de compétences, tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Florence PARNIER, délégation est donnée, dans son périmètre de compétences et aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à M. Pierre BERTRAND-MAPATAUD, Ingénieur d'études de 2^{ème} classe, Responsable des ressources humaines de la Délégation Aquitaine.

Article 3

La présente décision prend effet au 1^{er} février 2015.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 10 mars 2015

La déléguée régionale
Gaëlle BUJAN